

La Commune à l'épreuve des archives... et du roman

Propos recueillis par Justine Huppe

Michèle Audin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/contextes/9916>
DOI : 10.4000/contextes.9916
ISSN : 1783-094X

Éditeur

Groupe de contact F.N.R.S. COnTEXTES

Ce document vous est fourni par Université de Liège



Référence électronique

Michèle Audin, « La Commune à l'épreuve des archives... et du roman », *COnTEXTES* [En ligne], 30 | 2021, mis en ligne le 18 mars 2021, consulté le 23 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/contextes/9916> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/contextes.9916>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

La Commune à l'épreuve des archives... et du roman

Propos recueillis par Justine Huppe

Michèle Audin

- ¹ Michèle Audin est mathématicienne et écrivaine, membre de l'OUILPO et autrice de plusieurs romans parus dans la collection « L'Arbalète » de chez Gallimard. Passionnée par l'histoire de la Commune de Paris, elle réalise un travail considérable pour documenter l'insurrection parisienne, réagir aux discours qui sont construits sur celle-ci et faire circuler la mémoire de celles et ceux qui l'ont faite : en témoignent son blog « macommunedeparis.com », les diverses éditions qu'elle a réalisées d'écrits de communards (les textes d'Eugène Varlin et d'Alix Payen, respectivement réédités chez Libertalia en 2019 et 2020) ainsi que son roman *Comme une rivière bleue* (2017), qui raconte la Commune presque au jour le jour, depuis le 18 mars jusqu'au départ des condamnés pour la Nouvelle-Calédonie. Au printemps 2021, elle publie deux nouveaux ouvrages : un roman chez Gallimard (*Josée Meunier, 19 rue des Juifs*) et un essai chez Libertalia (*La Semaine sanglante. Mai 1871. Légendes et comptes*). Michèle Audin est aussi la fille de Maurice Audin, mathématicien français, membre du Parti communiste algérien arrêté par l'armée française, torturé et disparu pendant la bataille d'Alger (1957) – assassinat dont l'État français ne s'est officiellement reconnu responsable qu'en 2018.

Comme une rivière bleue – qui emprunte son titre à un mot de Vallès¹ – est votre premier roman expressément consacré à la Commune. On a beaucoup dit et répété que l'insurrection parisienne était peu propice à l'écriture, non seulement parce que les acteurs directs n'avaient pas le temps (deux mois tout au plus !) d'écrire, mais aussi parce que les écrivains de l'époque ont, sauf exception, assez peu soutenu la révolution. Pourtant, à vous lire, on a précisément l'impression que votre saisie du soulèvement parisien trouve son appui sur une multiplicité d'écrits (même s'ils sont moins littéraires qu'« ordinaires ») : journaux d'époque, affiches, décrets, registres de naissance, comptes rendus de réunions ou de procès, etc. Pourriez-vous revenir sur les spécificités des écrits de la Commune auxquels vous vous êtes confrontée ?

Les acteurs et actrices n'ont pas écrit, d'abord simplement parce que beaucoup d'entre eux ne savaient pas – l'enseignement n'était pas obligatoire, et il n'était pas

gratuit. D'autre part, ils étaient enfermés, confinés, ensemble, dans Paris et avaient peu de raisons de s'écrire. Quant à envoyer des lettres en dehors de Paris, c'était rendu pratiquement impossible par le blocus versaillais. Enfin, la répression qui a suivi a été telle que beaucoup ont trouvé prudent de faire disparaître les traces de leur engagement, et le papier est une des choses les plus faciles à détruire. C'est pourquoi il y a peu, ou il n'y a pas de « littérature de témoignage » (lettres, journaux intimes...) au moins du côté communard. Le cas des lettres d'Alix Payen, qui vient d'un milieu cultivé et qui écrit à sa mère, de Paris (le lieu où son bataillon combat) à Paris (où sa mère vit) est vraiment singulier. Merci à François Maspero d'avoir permis, entre autres choses, que l'existence de ces lettres arrive jusqu'à nous².

Inversement, beaucoup de journalistes, d'hommes (et de femmes) de lettres, qui s'étaient éduqués politiquement dans l'opposition républicaine au Second Empire, ont participé à la Commune. Nous avons leurs articles, au jour le jour pendant l'événement, et les journaux sont vraiment très variés. Nous avons aussi les livres qu'ils ont écrits après (Lissagaray, Arnould, Vallès...). Les journaux étaient très lus, souvent à plusieurs (quelqu'un lisait pour ceux qui savaient moins bien), on discutait. *Le Cri du peuple* et *Le Père Duchêne* avaient des tirages impressionnantes.

Mais surtout, ce qui est passionnant et unique, dans cet événement, c'est qu'il est fait par une multitude d'inconnus. Ils ont existé – l'état civil l'atteste, comme dit Alain Corbin au début de son *Pinagot*³. Sauf que, par définition, les disparus ou en tout cas leurs décès, ne figurent pas dans l'état civil, et que la Commune se termine aussi, dans la Semaine sanglante, par une multitude de disparitions. N'empêche, on apprend beaucoup en lisant les actes d'état civil, sur les professions, les relations sociales...

Justement : on perçoit à quel point votre travail littéraire s'appuie, dans *Comme une rivière bleue*, sur une connaissance absolument admirable des sources historiques. Qu'est-ce que, selon vous, l'écriture littéraire permet de faire de ces documents ? Et, puisque vous reconnaissiez aussi votre dette à l'égard de certains romans, quelles influences littéraires ont particulièrement compté pour vous dans ce projet ?

Ce que fait la littérature ? C'est vaste ! Ce que je veux faire, moi, à coups de littérature, c'est de transformer tous ces matériaux, ce peu de matériaux, en texte – en histoire... Une autre urgence est de trouver des moyens de ne rien rater – puisque nous avons si peu de choses.

Je me souviens que j'avais beaucoup appris sur la Commune en lisant un grand (et gros) roman, *Le Canon fraternité*, de Jean-Pierre Chabrol, un très beau livre⁴. Je l'ai cité de nombreuses fois, discrètement, dans *Comme une rivière bleue*. Par exemple, son héroïne, comme l'une des miennes, s'appelle Marthe.

Mais toute la littérature peut être utilisée comme source documentaire. Par exemple, j'ai écrit un long passage décrivant le faubourg Saint-Antoine, ceux qui y passent, les bruits, les odeurs, les vêtements, à partir de notes systématiques prises en lisant des romans du XIX^e siècle – les écrivains ont écrit des horreurs sur la Commune, certes, mais leurs romans contiennent des informations précieuses. J'ai aussi utilisé des méthodes d'exhaustion issues de la poésie (pantoums, sextines...) adaptées à cet objectif de « ne rien rater ».

L'une des trames importantes de votre roman concerne les discussions et les actions, menées pendant la Commune, autour de l'éducation laïque, républicaine et scientifique. Au-delà de la commission à l'enseignement (présidée par Vaillant et dans laquelle on trouve

Augustin Verdure et Jean-Baptiste Clément), vous vous intéressez surtout à d'autres pratiques et à d'autres actrices et acteurs qui ont davantage échappé à la mémoire historique. C'est Caroline Verdure qui veille à l'instruction des orphelins de la Commune, c'est Maria Verdure – sa fille – déléguée de la société l'Éducation nouvelle, qui écrira avec Elie et Félix Ducoudray un article sur les crèches dans le *Journal Officiel*, c'est aussi, toujours dans ce même journal, la présence étonnante (mais l'est-elle ?) de comptes rendus de l'académie des sciences, signés par un inconnu dont vous faites l'un des principaux personnages de votre livre. Qu'est-ce que cette mise en évidence d'une rationalité républicaine et d'une croyance dans l'émancipation par le savoir entretient comme rapport avec votre propre formation de mathématicienne ?

Je suis mathématicienne, et je suis arrivée à cette histoire en me demandant ce qui se passait à l'Académie des sciences pendant la Commune. À l'époque, les journaux envoyoyaient, tous les lundis, leur journaliste plus ou moins spécialisé à la séance de cette académie, et publiaient chaque semaine un article « académie des sciences ». La science était une partie de la culture, comme la littérature ou la peinture. Le *Journal officiel* le faisait aussi. Et quand les communards sont arrivés dans les locaux et ont décidé de « faire » le *Journal officiel*, eh bien, ils ont envoyé quelqu'un eux aussi. Et le gars, qui signait ses textes « C.P. », a rendu compte, chaque semaine, comme les autres. C'est d'ailleurs comme ça que j'ai appris la « manip » de Bunel. C'est un éditeur qui a publié, dès l'été 1871, une « réimpression » du *Journal Officiel* publié par la Commune... destinée explicitement à servir de témoignage contre les communards lors de leurs procès, et qui, malgré ce qu'en annonçait Bunel, n'est absolument pas « in-extenso ». Jusque-là, je lisais, comme tout le monde, cette « réimpression » du *Journal officiel*, en croyant que c'était le *Journal officiel*. C'était bien commode (et c'était sur *Gallica*). J'ai donc cru que, au bout d'un moment, le journaliste n'allait plus aux séances de l'académie des sciences, peut-être parce qu'il n'était pas si favorable à la Commune que ça, ou qu'il avait quitté Paris... Un de mes amis m'a alors dit que ce n'était pas vrai et que ce « C.P. » écrivait dans le journal jusqu'au bout. Et d'ailleurs son premier article « disparu » était explicitement pro-communard. Ainsi j'ai découvert l'authentique *Journal officiel* (et son édition du soir en prime) et une occurrence très concrète du « les vainqueurs écrivent l'histoire ». Tous les articles de C.P. Et les articles de Maria Verdure sur les crèches, qui avaient disparu eux aussi. Et tant d'autres.

On pourrait presque dire que se joue dans l'insurrection parisienne deux récits en concurrence sur l'instruction laïque et obligatoire : celui qui est soutenu de longue date par certaines associations ouvrières et certains courants socialistes (je pense aux documents où vous montrez les cahiers de notes de Varlin, à l'importance de l'instruction dans la famille fourriériste d'Alix Payen, etc.) et celui, plus officiel, qui remet l'éducation républicaine aux seules mains d'une figure historique (et paradoxalement héroïsée), celle de Jules Ferry... Faire l'histoire de la Commune, ce serait produire un contre-récit au grand *storytelling* national, tant sur le plan du rôle de l'État que sur celui de l'éducation républicaine ?

Oui, cette génération de militants ouvriers (et quelques autres qui l'ont suivie) trouvait l'instruction importante. Les « rédactions » dans le cahier d'Eugène Varlin, comme son tout premier article, dans lequel, en particulier, il revendique son droit à écrire, malgré la « timidité ordinaire des travailleurs », sont des textes extrêmement émouvants. De même l'idée qu'après des journées de onze heures de travail il (et il n'était pas le seul) traversait tout Paris pour aller étudier le français, la géométrie et la musique... On comprend pourquoi il attachait plus d'importance aux revendications sur le temps de travail qu'à celles sur les salaires.

Jules Ferry a joué un bien vilain rôle à la mairie de Paris pendant le siège prussien. Il y a gagné beaucoup d'argent et le surnom de « Ferry-Famine ». Le gouvernement auquel il appartenait alors n'a rien fait pour l'enseignement public. Au contraire. Il a révoqué le maire du onzième arrondissement qui voulait que les écoles soient laïques. Les lois sur l'enseignement que la République a fini par adopter portent le nom de Jules Ferry. Une nouvelle tromperie. Mais je crains qu'on n'y puisse plus rien.

Dans l'entretien croisé avec Raphaël Meyssan (auteur de la trilogie *Les Damnés de la Commune*) que vous avez accordé à l'invitation de Ludivine Bantigny à *Hors-Série*, vous relativisez l'image, parfois exagérée, de la liberté laissée aux femmes sous la Commune (qui n'avaient tout de même pas le droit de vote lors de l'élection du 26 mars, par exemple). De façon générale, vous réalisez un important travail pour documenter la vie des femmes de l'époque, les professions qui leur étaient accessibles (cf. la longue liste de blanchisseuses, de repiqueuses de bottines, de rempailleuses de chaises, etc. égrenée dans votre roman) et les activités que leurs ennemis les suspectaient d'exercer (cf. la suspicion de prostitution dans le rapport du colonel Briot⁵). Pourriez-vous revenir sur quelques-uns des fantasmes entretenus de part et d'autre – dans les mémoires réactionnaires mais aussi pro-communardes – sur le statut et le rôle des femmes dans la Commune, et choisir ensuite trois femmes oubliées par l'histoire dont le destin singulier permet de corriger et/ou d'enrichir ces stéréotypes et clichés ?

Il ne faut pas faire d'anachronisme, là. Le mot féminisme n'existe pas encore vraiment, les femmes ne réclament pas le droit de vote, la plupart des militants ouvriers sont contre le travail des femmes, même la revendication « à travail égal salaire égal » n'est pas à l'ordre du jour. Il y a d'ailleurs peu de professions dans lesquelles des hommes et des femmes font le même travail. Et même, peu d'ateliers dans lesquels des hommes et des femmes travaillent ensemble. C'est le cas pour les ateliers de reliure (relieurs, comme Eugène Varlin, brocheuses, comme Nathalie Le Mel), une des raisons sans doute pour lesquelles Eugène Varlin était plus en avance sur cette question que ses camarades. La « légende dorée » de la Commune contient de nombreuses âneries sur les femmes. Pourtant, et en dépit de tout ceci, de nombreuses femmes participent, à leur façon, au mouvement. Ce qui, entre parenthèses, montre que le vote et ce que fait l'assemblée communale à l'Hôtel-de-Ville ne sont qu'une petite partie de la vie politique de l'événement « Commune », et pas forcément la plus intéressante, même si la mieux documentée. Un lecteur m'a fait remarquer un jour que je ne citais volontiers ni Marie Curie, dans le champ scientifique, ni Louise Michel, à propos de la Commune. J'y avais un peu réfléchi, pour Marie Curie, je recherchais plutôt des femmes auxquelles des jeunes filles puissent facilement s'identifier, joyeuses de faire de la science, et elle était trop sérieuse, trop distante, pas vraiment femme, en réalité. Louise Michel prend encore plus de place, est encore moins femme et, surtout, elle acquiert sa notoriété après la Commune, par son spectaculaire passage en conseil de guerre à la fin de 1871. Pendant l'événement lui-même, on ne la voit pas. Elle participe à la guerre contre Versailles, sans doute habillée en homme, en tout cas comme les hommes. Il n'y avait pas de raison de la faire apparaître dans le roman (où elle est quand même nommée au moins une fois).

Trois femmes ? Évidemment, il y aurait Nathalie Le Mel et André Léo. Moins connues ?



André Léo (1824-1900)

Une « visiteuse », la mathématicienne russe Sofya Kovalevskaïa, pour faire le lien entre la science et la Commune. Elle étudie à Berlin, elle a 21 ans, elle est joyeuse de faire des mathématiques. Sa sœur, Anna Jaclard est à Paris et participe au mouvement. Elle lui rend visite pendant la Commune, aide un peu dans les ambulances, puis elle et son mari trouvent que tout va bien à Paris, et ils rentrent à Berlin – ils reviendront après la Semaine sanglante pour aider Anna à fuir en Suisse et son mari arrêté à s'évader et à la rejoindre.



Sofya Kovalevskaia (1850-1891)

Une couturière, Marthe. Elle coud des sacs, à remplir de terre pour défendre les barricades, au Corps législatif (palais Bourbon), peu avant la Semaine sanglante. Je ne sais rien de plus. Je note que « couturière » est plus ou moins synonyme d'ouvrière... sauf qu'il y a des tas de variantes possibles, giletière, culottière, etc. que l'on découvre en lisant les actes d'état civil – les actes de naissance, puisque les autres contiennent peu de femmes (la mariée dans un mariage, la morte dans un décès, mais tous les témoins sont des hommes). Mais Marthe était à la fête place de l'Hôtel-de-Ville le 28 mars. Si, si, j'en suis sûre. D'ailleurs, c'est dit dans *Comme une rivière bleue...*



Alix Payen (1842-1903)

Une ambulancière, Alix Payen. Elle n'entre dans aucun stéréotype des historiens de la Commune, ni ouvrière, ni membre de l'Union des femmes, pas institutrice, pas internationale, pas passée en conseil de guerre... Elle s'engage comme ambulancière (ce qui veut dire infirmière) dans le bataillon de son quartier, pour défendre la Commune et pour accompagner son mari. Elle aussi est joyeuse et pourtant décrit la vie du bataillon sous les obus versaillais – dont son mari finit par mourir...

Mais il y a tant d'anonymes, tant de « compagnes dévouées », dont nous ne saurons jamais les noms. Mon dernier roman, *Josée Meunier, 19 rue des Juifs*, est consacré à l'une d'elles.

Votre roman *Comme une rivière bleue* travaille aussi, à sa façon, à enrayer la fabrique des héros et des martyrs : non seulement parce que vous vous intéressez à des figures historiques moins connues que celles de Louise Michel ou de Jules Vallès (peu présents dans le roman), mais aussi parce que vous détraquez à votre façon toutes les lectures trop systémiques de l'insurrection. Le Paris insurgé y est avant tout bigarré, la classe ouvrière n'a rien d'homogène, les actrices et acteurs ont leurs conflits mais aussi leurs petites lâchetés (je pense à votre Gustave Courbet, ravi pendant son procès de sauver sa peau), de même que la Commune a ses faiblesses politiques (peinant, comme vous le soulignez à maintes reprises, à prendre des mesures véritablement anticapitalistes, par exemple sur la bourse ou sur les monts-de-piété). Vous montrez aussi que la Commune, ce sont des discussions, des décrets, mais aussi des fêtes et des gens qui s'aiment. À quoi répond cet intérêt pour le petit, l'ordinaire, voire le raté ? Puisque vous vous refusez à toute sacralisation de l'insurrection, quel type de mémoire tentez-vous d'entretenir à son égard ?

L'idée de héros m'est complètement étrangère, pour ne pas dire pire. Ces femmes et ces hommes, la « vile multitude », se sont trouvés là, après le siège de Paris, c'est-à-dire après plusieurs mois de grande misère (guerre, faim, froid, maladies...). Et

ils ont pris la parole et même presque le pouvoir pour quelques semaines d'espoir. C'est sans doute cet espoir qui les a fait se battre.

Je ne parle pas non plus de lâcheté. À propos de Courbet, et d'ailleurs des autres membres de la Commune « jugés » dans le procès à grand spectacle du mois d'août, il est de bon ton parmi les historiens de tous bords de les trouver lâches. En oubliant qu'ils sont des miraculés de la Semaine sanglante, qu'ils ont vécu ces massacres, et qu'ils adoptent des stratégies de défense... La preuve en est justement la remarque de Courbet. Qui n'en fait pas un lâche. Ni héros, ni lâches. Nous ne sommes d'ailleurs pas là pour les juger – et à quel titre le ferions-nous ? Humains, tout simplement, dans leur variété, et c'est ce qui m'intéresse, tenter de retrouver cette variété. La recréer lorsque c'est nécessaire.

Ce que j'aimerais savoir, c'est si elles, si ils aimait les pommes, si elles, ils lisaien les feuillets en bas de la première page des journaux, ce qu'elles, qu'ils avaient rêvé d'être ou de devenir, comment elles ils aimait s'habiller... et ceci, la littérature est capable de le retrouver – de le réinventer. Voyez le petit monde de Belleville recréé par Jean-Pierre Chabrol, par exemple.

Et oui, évidemment, elles, ils, se sont aimés, elles, ils ont fait l'amour, comment imaginer qu'une grande fête comme celle de la proclamation de la Commune le 28 mars se termine autrement ? Sans aller jusqu'aux catégorisations des conseils de guerre qui ont « jugé » les femmes, voyez comme les historiens ou commentateurs réactionnaires en ont bavé de haine et d'envie, voyez les mentions d'« orgies rouges ». Et la Commune, cette fois c'est bien de l'assemblée communale qu'il s'agit, a décidé de traiter de la même manière les ménages légitimes ou pas, et tous les enfants, naturels ou pas (!). Ce qui est absolument contraire à la conception bourgeoise de la famille et a bien énervé tous les commentateurs.

Sans vouloir participer à la fabrique de martyrs, vous attachez beaucoup d'importance au décompte des morts – question à laquelle est consacré l'un de vos derniers livres (*La Semaine sanglante. Mai 1871, Légendes et comptes*). Ce décompte est très vite devenu un enjeu politique : on le voit dans *Les Convulsions de Paris* de Maxime du Camp et les critiques que lui adressera Camille Pelletan en amont du vote sur l'amnistie des communards (1880), mais on l'a vu aussi, plus récemment, avec les chiffres quasi révisionnistes avancés par Robert Tombs dans *Paris, bivouac des révolutions* (Libertalia, 2014) et les remous que cela a créés dans le petit milieu des historiens de la Commune. Quelles ont été les principales étapes dans ce dossier, à quels obstacles méthodologiques fait-on face lorsque l'on se lance dans ce type de calculs et, surtout, pourquoi reste-t-il selon vous nécessaire et urgent de mieux mesurer le nombre de morts liés à la Commune ?

J'ai un peu de mal à comprendre que le décompte des morts de la Semaine sanglante, des morts de la Commune plus généralement, puisse encore être un enjeu politique. Cela semble pourtant bien être le cas. Du Camp a travaillé avec les officiels de la direction des cimetières et a donné des chiffres officiels, essentiellement tronqués : il n'a voulu considérer que les cimetières, que les cimetières parisiens, que ce qui avait été inscrit dans les registres de ces cimetières, et il a arrêté ses décomptes le 30 mai, alors que de nombreux cadavres n'avaient pas encore été inhumés. Camille Pelletan a parlé à de nombreux témoins, c'était en 1879 ou 1880, il y en avait encore. On lui a donné d'autres chiffres.

Du point de vue méthodologique, aujourd'hui, nous avons les chiffres que Du Camp a vus, mais aussi ceux qu'il a choisi de ne pas considérer. Nous avons aussi des nombres

que peut-être il n'a pas vus (venant des pompes funèbres, par exemple). Par contre, nous n'avons plus, bien entendu, les témoins de Pelletan. Mais bien des documents d'archives à notre disposition confirmé la fiabilité de beaucoup de ses témoins. Je dois dire que, contrairement à vous, je n'ai pas l'impression que les assertions de Tombs aient créé beaucoup de remous. Je suis étonnée que personne ne soit jamais allé, ni avant ni après, regarder les sources. Par exemple, le registre des inhumations du cimetière du Père-Lachaise a été grossièrement et visiblement trafiqué, et je n'ai jamais vu personne le dire. C'est pourtant la première source que l'on pense à aller regarder, non ? J'ai aussi ouvert des cartons d'archives contenant des informations très précises, venant des directions des cimetières et des pompes funèbres, que personne n'avait jamais consultées. Je renvoie à mon livre *La Semaine sanglante. Mai 1871, Légendes et comptes*, paru chez Libertalia en mars 2021.

Je vais donc vous répondre par une boutade : faire le décompte des morts aujourd'hui, c'est faire l'histoire des historiens qui l'ont fait avant vous. C'est moins intéressant que l'histoire des communards, mais c'est nécessaire. Par respect pour ceux qui se sont battus (parce qu'ils se sont battus...), nous devons refuser le négationnisme, ce négationnisme-là aussi.

Récemment, en septembre 2020, est décédé Georges Azenstarck, l'un des rares photographes à avoir couvert le massacre des Algériens dans la nuit du 17 octobre 1961 à Paris et l'un des premiers à dire que cet épisode fut le deuxième plus sanglant dans l'histoire parisienne depuis la Commune. Cette répression des Algériens à Paris, de même que l'affaire de la station de métro de Charonne (le 8 février 1962) est aussi évoquée dans *Comme une rivière bleue*, sauf qu'à la différence d'Azenstarck, votre point de comparaison est moins le nombre de morts que les liens entre des techniques répressives déjà expérimentées en contexte colonial. Rappeler la superposition d'événements, à près d'un siècle d'intervalle, sur un même territoire, est-ce une manière de rétablir Paris en tant que lieux de mémoire et de lutte ?

Paris lieu de mémoire, j'essaie d'y contribuer. Lieu de luttes, je ne sais plus. Cela reste au moins un champ de bataille, comme le mouvement des gilets jaunes et sa répression l'ont montré. Mais désormais les combattants viennent d'ailleurs. C'était d'ailleurs aussi le cas pour les manifestants du 17 octobre 1961 – sinon pour ceux du 8 février 1962 – il y avait loin des bidonvilles de Nanterre aux Grands boulevards parisiens.

Vous écrivez aussi que « La répression de "l'insurrection" parisienne a été le fait d'une armée dont les chefs avaient fait leurs classes en massacrant des "indigènes" algériens », là où on pourrait ajouter aujourd'hui que les techniques de placage ventral et d'usage du LBD en France ont d'abord été éprouvées dans les banlieues et sur des minorités racisées. Qu'est-ce que ces rapprochements entre histoire coloniale et histoire sociale permettent selon vous de penser ?

Je pensais surtout au rôle de police donné à l'armée, ce qui avait déjà été fait, notamment pour réprimer des grèves, de mineurs par exemple, mais peut-être pas à l'échelle d'une grande ville comme Paris. Et qui a été appliqué à Alger en 1957. Le mouvement là est en sens inverse de ce que vous suggérez. J'avais aussi été frappée par la similitude entre les qualificatifs utilisés pour les « prolétaires » parisiens par les écrivains ou historiens versaillais et ceux que j'avais entendus appliqués aux « indigènes » en Algérie au temps de mon enfance. Ce sont des descriptions de populations misérables (sales, chétifs, boiteux...), assimilées souvent à des rats ou à de la vermine. Pour que les soldats que vous envoyiez contre eux, et qui après tout sont des gens comme eux, n'aient pas de scrupules à les exterminer, il faut nier leur

humanité et c'est à ça que sert cette sorte de racialisation (ou même animalisation). Mais évidemment ça va dans les deux sens.

La station de métro Charonne joue aussi dans le livre un rôle géographique, en plein centre du onzième arrondissement, comme symbole de la conscience historique perpétuée dans ces lieux. Pour que le narrateur ait, comme moi, les pieds dans le Paris du XXI^e siècle et la tête dans la Commune, il n'est pas inutile qu'il soit né... entre les deux.

NOTES

1. Le 26 mars 1871, c'est-à-dire le jour où le Comité central de la Garde nationale a organisé les élections municipales qui serviront à constituer le Conseil de la Commune, Vallès écrivait : « Quelle journée ! Ce soleil tiède et clair qui dore la gueule des canons, cette odeur de bouquets, le frisson des drapeaux ! le murmure de cette Révolution qui passe tranquille et belle comme une rivière bleue, ces tressaillements, ces lueurs, ces fanfares de cuivre, ces reflets de bronze, ces flambées d'espoirs, ce parfum d'honneur, il y a là de quoi griser d'orgueil et de joie l'armée victorieuse des Républicains ! ». Voir Jules Vallès, « Le 26 mars », *Le Cri du peuple*, 28 mars 1871 (1ère page), URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k46837602.item>
2. Voir l'anthologie publiée par Maspero sous pseudonyme: Louis Constant (éd.), *Mémoires de femmes mémoire du peuple*, Paris, Maspero, « Petite collection Maspero », 1978. Les textes d'Alix Payen, complétés, sont désormais dans le livre : Alix Payen, *C'est la nuit surtout que le combat devient furieux*, édité par Michèle Audin, Montreuil, Libertalia, 2020.
3. « Louis-François Pinagot a existé. L'état civil en témoigne. Il est né le 2 messidor an VI (20 juin 1798) "sur les trois heures du soir". Il est mort à son domicile, le 31 janvier 1876. Puis il a sombré dans un oubli total ». Voir Alain Corbin, *Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998 [rééd. Flammarion, « Champs Histoire », 2016].
4. Jean-Pierre Chabrol, *Le Canon fraternité*, Paris, Gallimard, 1970.
5. Ce rapport, établi par un militaire versaillais à propos des femmes déférées au 4e conseil de guerre, dresse quelques statistiques sur celles-ci et en fait une analyse où le mot pétroleuse n'apparaît pas, mais où les femmes de la Commune sont considérées pour la plupart comme « perdues de mœurs », voire comme s'adonnant aux « passions lesbiennes ». Pour un commentaire de ce rapport, voir les deux billets que lui consacre Michèle Audin sur son blog, ici: <https://macommunedeparis.com/2020/05/03/operations-judiciaires-concernant-les-femmes/> et <https://macommunedeparis.com/2020/05/05/operations-judiciaires-concernant-les-femmes-suite/>.

INDEX

Mots-clés : Commune de Paris, Archives, Événement, Révolte, Roman, Féminisme